



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 6 157 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les compressions dans les services publics et les programmes sociaux fragilisent la population, ont des conséquences sur le respect des droits sociaux et accentuent les inégalités;

CONSIDÉRANT QUE les groupes d'action communautaire autonome font face à une augmentation des demandes de soutien en raison de ces compressions;

CONSIDÉRANT QUE la mission de ces organismes est d'aider la population à défendre ses droits et à améliorer ses conditions de vie;

CONSIDÉRANT les contributions positives de ces organismes à la société québécoise, notamment en termes de participation citoyenne, et leur rôle comme moteur de progrès social depuis 50 ans;

CONSIDÉRANT QUE ces organismes sont des OSBL créés et administrés par les gens de la communauté et que les conseils d'administration sont indépendants du réseau public, constituant ainsi la base de leur autonomie;

CONSIDÉRANT QUE depuis 15 ans, l'insuffisance ou l'absence d'indexation appauvrit les organismes qui ne peuvent pas faire face à l'augmentation des coûts de fonctionnement;

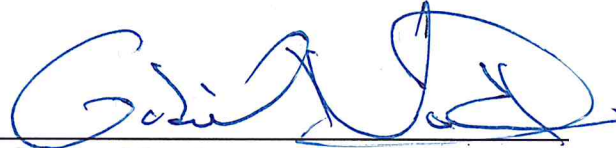
CONSIDÉRANT QUE le sous-financement entraîne des interruptions d'activités et des fermetures temporaires ou définitives d'organismes;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de s'engager pour le communautaire et pour la justice sociale par :

- un rehaussement de 475 millions de dollars, par année, du financement à la mission des 4 000 organismes d'action communautaire autonome, incluant les groupes en attente de financement;
- l'indexation annuelle des subventions;
- le respect de leur autonomie;
- un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Manon Massé
Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques

5 février 2018
Date de signature de l'extrait